



Maison d'Accueil
et de Retraite
du Canton
de Précy-sous-Thil

45 rue de l'église
BP 10

21390 PRECY-SOUS-THIL

☎ 03.80.64.55.69

TARIFS 2023-2024

Habitants originaires de la Côte d'Or

GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL	Réglé par l'habitant	Réglé par l'A.P.A *
1 et 2	53.52 €	21.82 €	75.34 €	59.39 €	15.95 €
3 et 4	53.52 €	13.84 €	67.36 €	59.39 €	7.97 €
5 et 6	53.52 €	5.87 €	59.39 €	59.39 €	0.00 €

* = cette prestation A.P.A sera versée DIRECTEMENT par le Département de la Côte d'Or à l'établissement.

Total à payer par l'habitant pour un mois de 31 jours : 1 841.09 €

Habitants hors Côte d'Or

GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	Réglé par le Résident	A.P.A **
1 et 2	53.52 €	21.82 €	75.34 €	
3 et 4	53.52 €	13.84 €	67.36 €	
5 et 6	53.52 €	5.87 €	59.39 €	

** = Une demande de prise en charge doit être faite auprès du Conseil Départemental de la Résidence d'origine de l'habitant.

Cette prestation vous sera versée **DIRECTEMENT** par le Département d'origine à **VOTRE** compte postal ou bancaire.

LA DIRECTION